

# Règles à suivre pour l'établissement des listes d'inventaire des champignons du Gard

## ASCOMYCOTA

Nom de Genre et d'espèce actuels	Nom utilisé dans la publication	Lieu de récolte	Auteur de la publication (Récolteur)	Référence de la publication
<i>Geopora foliacea</i> (Schaeff.) S. Ahmad (1978)	<i>Sepultaria foliaceae</i>	Arrondissement de Alès (Région d'Alès)	Kizlik S. (Chabrol J.) ( <i>Détermination Trescol F.</i> )	1985 - BLAMFM - N° 03, p. 37

## BASIDIOMYCOTA

Nom de Genre et d'espèce actuels	Nom utilisé dans la publication	Lieu de récolte	Auteur de la publication (Récolteur)	Référence de la publication
<i>Boletus pulchrotinctus</i> Alessio 1985	<i>Boletus pulchrotinctus</i> Alessio	Commune de Quissac	Epinat C.	1986 - BLAMFM - N° 05, p. 25

2 tableaux seront présentés : un pour les Ascomycota, un autre pour les Basidiomycota.

### 1) Dans la 1 ère colonne, on trouvera :

- les noms de genre et d'espèce tels qu'ils sont admis actuellement, correspondant au nom utilisé dans la publication, figurant dans la 2<sup>ème</sup> colonne.

- les noms seront écrits en vert lorsqu'ils proviendront du Site Internet « Species fungorum ». Ils seront suivis du nom des Autorités et de la date de publication écrits en noir, comme cela est généralement fait sur ce site.

- les noms seront écrits en bleu lorsqu'ils proviendront du Site Internet « Index fungorum » (s'ils n'ont pas été trouvés écrits en vert sur « Species fungorum »). Ils seront suivis du nom des Autorités et de la date de publication écrits en noir, comme cela est généralement fait sur ce site

- les noms seront écrits en noir s'ils ne figurent dans aucun des deux sites Internet cités ci-dessus.

### 2) Dans la 2 ème colonne, on trouvera :

- les noms du genre et de l'espèce tels qu'ils sont écrits dans la publication en question, avec éventuellement le nom de l'Autorité et la date de publication si un ou ces deux derniers éléments sont cités ainsi que des informations sur les recherches effectuées pour retrouver les noms actuels.

### 3) Dans la 3 ème colonne, on trouvera :

- le nom de l'arrondissement, suivi des indications ayant permis sa localisation (on trouve assez souvent des indications géographiques comme Nord du Gard, Région d'Alès, Aigoual, Cévennes, Bords du Gardon, etc. Nous déciderons alors d'attribuer un nom d'arrondissement -il y en a trois dans le Gard- pour ces lieux de récoltes),

ou bien

- le nom de la commune, suivi éventuellement du nom du lieu-dit (s'il figure dans la publication) où l'espèce a été récoltée.

Le but de cet inventaire est de recenser les espèces au plus près de leurs lieux de récolte ; c'est pour cela que nous avons choisi le découpage par arrondissement et par commune (en y ajoutant le nom du lieu-dit, s'il est indiqué).

NB : Pour le tri, ne pas mettre d'apostrophe devant les noms des communes ou des arrondissements, ne pas faire de contraction (de Le et non du).

### 4) Dans la 4 ème colonne, on trouvera :

- Le nom de l'Auteur de la publication, suivi du nom du récolteur (s'il est indiqué) et éventuellement d'autres informations si elles permettent de mieux individualiser la récolte).

NB : Les noms de famille seront placés en premier, suivi de l'initiale du prénom si ce dernier est connu.

### 5) Dans la 5 ème colonne, on trouvera :

- l'année de publication de l'Ouvrage suivie de son sigle tel qu'il est écrit dans « Ouvrages et Publications Périodiques consultés pour l'Inventaire des champignons du Gard », suivi du numéro de la page où l'espèce est signalée,

ou bien

- L'année de publication du Périodique tel qu'il est écrit dans « Ouvrages et Publications périodiques consultés pour l'Inventaire des champignons du Gard », suivie du numéro du Périodique et du numéro de la page où l'espèce est citée.

6) - Toutes les annotations seront écrites en *Italiques*.

Document revu le 14.09.2011

Fait des modifications

Document revu le 20.10.2011

Fait des modifications

Document revu le 06.11.2011

Revu entièrement la formulation des 3 ème et 5 ème colonnes

Chabrol Jean